AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -5-4-66 490353

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION D'ORLÉANS (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, NIÈVRE, YONNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
15 Francs

Supplément n°1 au Bulletin n° 67 d'Avril 1966 4 Avril 1966

AVERTISSEMENTS ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER

Le relèvement très sensible des températures a favorisé un développement rapide de la végétation. De nombreuses feuilles se sont développées depuis le dernier avertissement diminuant ainsi beaucoup son efficacité.

De plus, les projections d'ascospores sont devenues très importantes. Nous entrons dans la phase la plus critique de la lutte contre la Tavelure.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un nouveau traitement dès réception de ce bulletin. Il devra être terminé avant la fin de la semaine.

TAVELURE DU POMMIER

Pour les mêmes raisons que pour la Tavelure du Poirier, il y a lieu d'effectuer un nouveau traitement sur toutes les variétés ayant atteint le stade D.

INFORMATIONS ARBRES FRUITIERS

OIDIUM DU POMMIER

Les conditions climatiques actuelles sont favorables à cette maladie. Il est donc conseillé d'effectuer un nouveau traitement sur toutes les variétés ayant atteint ou dépassé le stade C.

MONILIA DU CERISIER ET DU PRUNIER

Une nouvelle application est nécessaire contre cette maladie immédiatement après la floraison, à la chute des pétales (stade G).

Sur cerisiers, ce traitement sera également efficace contre la maladie bactérienne et l'Anthracnose que l'on rencontre dans nombreux vergers.

P. 1121

../...

HOPLOCAMPE DES POIRES

Dans tous les vergers où des dégâts de ce ravageur ont été observés (un seul gros ver à odeur de punaise dans les jeunes fruits) il y a lieu d'effectuer un traitement au stade G (début de la chute des pétales) en utilisant un des produits suivants :

H.C.H. (100g par hl), LINDANE (12g par hl), ROTENONE, (20g par hl avec adjonction d'un mouillant), PARATHION ETHYLE (20g par hl), PARATHION METHYLE (30g par hl).

CHENILLES DEFOLIATRICES-PSYLLES-ARAIGNEES ROUGES-PUCERONS

Ces ravageurs se rencontrent dans certains vergers.

Il y a lieu d'être attentifs afin d'intervenir le cas échéant en ajoutant un insecticide à la bouillie destinée à combattre la Tavelure ou le Monilia.

PETITS FRUITS

MALADIE DU DESSECHEMENT DES JEUNES POUSSES DE FRAMBOISIERS (Didymella applanata)

Cette maladie que l'on rencontre dans les cultures, se manifeste notamment en hiver par la décoloration argentée des tiges atteintes, au printemps par l'annulation des bourgeons ou la formation des pousses faibles, en cours de végétation par l'apparition sur les rameaux autour des yeux de la base de taches allongées et violacées qui s'agrandissent et brunissent.

Des contaminations de jeunes rameaux étant maintenant possibles, il est conseillé d'appliquer un traitement en utilisant un produit à base de cuivre.

ANTHRACNOSE DU GROSEILLER

Dans toutes les cultures où des dégâts ont été observés les années précédentes, il y a lieu d'effectuer un traitement après la floraison avec un produit à base de cuivre.

MALADIE DES TACHES ROUGES DU FRAISIER

Cette maladie se manifeste sur les feuilles par l'apparition de petites taches de 1 à 3 mm de diamètre d'un blanc grisâtre auréolé de rouge pourpre.

Pour lutter contre cette maladie un traitement doit être effectué peu après le départ de la végétation en utilisant un produit à base de Phaltane, de Captane ou de Thirame.

MELIGETHE DU COLZA

Comme nous l'avions prévu dans notre dernier bulletin, le relèvement de la température a favorisé l'activité de ces ravageurs, dont le nombre est de plus en plus important dans les cultures.

Il y a donc lieu de tenir compte des indications données dans notre dernier bulletin.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements agricoles,
G. RIBAULT.
B. PACQUETEAU.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G.BENAS.

Imprimé à la Station d'Orléans -

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.